

L'Écho de la Diablée

La lettre d'information de la commune de Réallon

Numéro 4 – 2004



Sommaire

- Le mot du Maire 1

L'ACTION COMMUNALE

Les Finances 2

- Un budget 2004 voté à l'unanimité.

Tourisme et Environnement 2

- Réalisation d'un forage souterrain à la station de REALLON — Recherche de ressource en eau complémentaire.
- Délégation de Service Public pour la gestion du Camping Municipal.
- Fonctionnement des télésièges panoramiques — été 2004
- Fours banaux des Rousses et de Réallon
- Acquisition d'un local à usage de halte-garderie à la station de REALLON

Urbanisme 3

- Mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme
- Désenclavement du hameau des Méans

Travaux et patrimoine 4

- Réalisation d'un schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable:
- Mise en conformité des captages d'eau
- Construction de quatre logements sociaux par le groupe ERILIA

Agriculture, forêt et pastoralisme 4

- Voirie rurale : Réfection des ponts de la Cure et du Villard. Demande de subvention complémentaire.
- Réseau d'irrigation des jardins au chef lieu

En bref 5

- Travaux d'agrandissement du CD 9 des Rousses aux Gourniers
- Camping caravanning base de loisirs de l'Isclé
- Trier et composter

LA VIE ASSOCIATIVE 6

- Fête inter paroissiale
- Ski club de Réallon
- Année scolaire 2003-2004
- L'Association Intercommunale de Chasse Agréée MORGON-MOURRE-FROID

Agenda et Infos utiles 7

- Plan national Canicule

ETAT CIVIL 8

- Mariage - Décès
- Bibliothèque
- Office du tourisme
- Les incontournables grands rendez-vous de l'été
- Halte garderie « les p'tits loups » et Centre de loisirs sans hébergement « les p'tits kids »
- Camping caravanning base de loisirs de l'Isclé
- Personnel

Le Mot du Maire

Voilà déjà le premier semestre 2004 écoulé, un semestre marqué principalement par :

- le déroulement des élections régionales et cantonales, conduisant pour ces dernières à un changement de majorité dans notre département,

- une saison d'hiver marquée par un chiffre d'affaire en progression, dû pour partie à un enneigement convenable,

- le vote à l'unanimité du compte administratif 2003 et du budget 2004, ce dernier traduisant essentiellement la volonté du conseil municipal de poursuivre un niveau d'investissement élevé principalement dans le domaine du tourisme, de l'environnement, de l'agriculture et du patrimoine.

Ainsi, l'assemblée communale s'est donné les moyens de poursuivre l'équipement du domaine

skiable en neige de culture, en aménagement des pistes, d'améliorer quantitativement et qualitativement l'alimentation en eau potable de la commune, l'amélioration de la voirie rurale mais aussi l'embellissement des hameaux.

C'est en vue de l'aboutissement de ces principaux projets que l'ensemble de l'équipe municipale : élus et personnels concentre tous ses efforts.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous entrons dans la période des vacances estivales pour laquelle nous souhaitons un maximum d'animations. Dès à présent, je remercie chaleureusement tous ceux qui vont y contribuer et notamment les nombreux bénévoles. Je vous souhaite à tous : réallonais et vacanciers de passer d'agréables vacances. ■

Adrien GLEIZE
Maire de Réallon



L'action communale

Finances

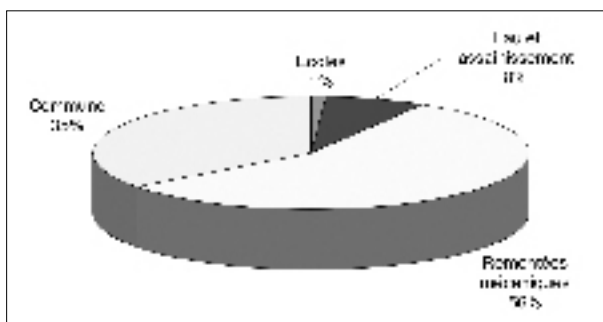
Un budget 2004 voté à l'unanimité

Le budget annexe du Service Eau et Assainissement s'équilibre à hauteur de 482 365 euros, celui de la Caisse des Ecoles à hauteur de 63 445 euros, et enfin celui du Service des Remontées Mécaniques s'équilibre à hauteur de 3 588 275 euros.

Le budget annexe de la Caisse des Ecoles s'équilibre à hauteur de 63 445 euros, soit 63 195 euros en section de fonctionnement et 250 euros en section d'investissement.

Le budget annexe du Service Eau et Assainissement s'équilibre à hauteur de 482 365 euros, soit 127 100 euros en section d'exploitation et 355 265 euros en section d'investissement.

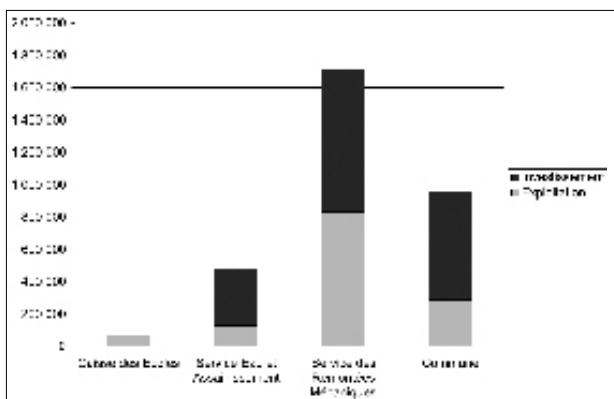
Répartition financière entre les budgets de la commune 2004



Le budget annexe du Service des Remontées Mécaniques comporte 833 360 euros de dépenses réelles et 1 007 955 euros d'opérations d'ordre en section d'exploitation et 1 746 960 euros dont 881 420 euros d'opérations réelles en section d'investissement.

Le budget principal de la Commune comporte 287 755 euros sur 1 308 920 euros de charges réelles d'exploitation et 671 775 euros en section d'investissement.

Répartition de l'exploitation et de l'investissement dans les budgets de la commune de Réallon



Une augmentation uniforme de 1,5% des quatre taxes locales a été votée par le Conseil Municipal, celle-ci permet la réalisation d'un programme d'investissement plus lourd et nécessaire au bon développement de notre commune. ■

Tourisme et Environnement

Réalisation d'un forage souterrain à la station de REALLON Recherche de ressource en eau complémentaire.



Dans le cadre de la recherche d'une ressource en eau complémentaire à des fins domestiques et techniques pour les besoins de la Station, un sondage destructif a été réalisé en août 2002, qui a permis de déceler la présence d'eau et de préciser la nature du sol.

En complément, un forage de plus gros diamètre (406 mm au départ) va être réalisé, qui aura pour but d'intercepter les circulations d'eau avérées plus en aval sur le versant et d'en mesurer les débits grâce à un pompage d'essai. Ces travaux seront réalisés à la mi-juillet 2004 par l'entreprise FORASUD - Vitrolles. A l'issue de ces travaux, si les résultats s'avèrent positifs, le forage pourra être équipé en puits d'exploitation à la fois pour compléter l'apport en eau potable et également pour alimenter le réseau d'enneigement artificiel qui sera dimensionné en fonction des quantités d'eau trouvées. ■

Délégation de Service Public pour la gestion du Camping Municipal.

Ce printemps, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le principe d'une délégation de service public pour la gestion du Camping Municipal et du Foyer de Ski de Fond et a engagé la procédure adaptée pour la mise en concurrence. Les offres présentées n'ont pas répondu aux critères définis ce, malgré les négociations engagées avec les candidats. De ce fait, il a été décidé de reconduire la gestion de la structure en régie directe pour la saison estivale 2004.

Néanmoins une nouvelle procédure simplifiée de Délégation de Service Public sera lancée en 2005, avec des critères revus et une remise à niveau de la structure réalisée grâce aux travaux d'investissements primordiaux. ■

L'action communale

Fonctionnement des télésièges panoramiques - été 2004

Les télésièges panoramiques de Réallon sont ouverts les mardi, jeudi et dimanche, du 29 juin au 29 août 2004.

FONCTIONNEMENT des TÉLÉSIÈGES été 2004

Recommandations :

- Absence de présence le matin, afin de profiter d'une meilleure visibilité.
- Se munir d'un coupe-vent et de vêtements chauds.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par un adulte.
- Les animaux sont interdits sur les télésièges.
- 2 personnes seulement par siège.

DATES & JOURS D'OUVERTURE

MARDI	JEUDI	DIMANCHE
29 Juin		
6 Juillet	1er Juillet	4 Juillet
13 Juillet	8 Juillet	11 Juillet
20 Juillet	15 Juillet	18 Juillet
27 Juillet	22 Juillet	25 Juillet
	29 Juillet	
3 Août	5 Août	1er Août
10 Août	12 Août	8 Août
17 Août	19 Août	15 Août
24 Août	26 Août	22 Août
		29 Août

TARIFS ALLER/RETOUR (/pers)

	1er TÉLÉSIÈGE (de 1500m à 1725m)	1er et 2ème TÉLÉSIÈGES (de 1500m au sommet)
10 à 60 ans	4,80 €	6,40 €
10 à 18 ans et > 60 ans	4,80 €	5,30 €
Enfants 5 à 10 ans		1,50 €
Groupes + de 20 personnes	3,70 €	4,90 €
Groupes + de 50 personnes		3,70 €

Quotient pour les enfants de -5 ans
Forfait VTT : 1/2 journée : 6,40 €, journée : 8,80 €

HORAIRES

Montée : de 9 heures à 16 heures.
Descente : jusqu'à 17 heures.
Temps de trajet : 40 minutes.
Visite de la table d'orientation : à 300 m.

ALPES 1

Renseignements : 04 92 44 29 09 - Internet : reallon-ski.com

Fours banaux des Rousses et de Réallon

Les sections syndicales des fours des Rousses et de Réallon ont été supprimées, les biens appartiennent donc aujourd'hui à la commune. Ainsi, ces édifices qui représentent une richesse patrimoniale indéniable pour Réallon font l'objet d'études pour les préserver et les valoriser.

L'édifice du four du hameau des Rousses, a fait l'objet d'un avant projet sommaire qui a été réalisé par un architecte du patrimoine Sylvestre GARIN. Le bâtiment menaçant ruine, une première phase de travaux est à l'étude avec la mise hors d'eau et hors d'air ainsi que la réhabilitation du rez-de-chaussée abritant le four. Dans une deuxième phase, des travaux de réhabilitation et de valorisation de l'étage du bâtiment sont envisagés. Pour la première phase des travaux, les coûts estimatifs s'élèvent, à 130 000 Euros H.T. Ces travaux de réhabilitation font l'objet de demande de subvention auprès des collectivités locales et du Ministère de la Culture et du Parc National des Ecrins.

Suite à la rencontre du Maire avec l'un des sociétaires syndic du four banal du chef-lieu, Monsieur MARSEILLE Henri, il a été arrêté les modalités de transmission de ce patrimoine à la commune. Le Syndic du four a souhaité que les sommes dont il dispose soient versées au compte de la Commune et affectées en totalité à l'entretien du bâtiment et à la restauration du four. Une convention a été signée à cet effet. ■

Acquisition d'un local à usage de halte-garderie - Station de REALLON

Une convention a été préparée et transmise à l'étude du notaire pour préparation des actes. Cette convention lie à la fois la S.A. Réseau Elzéard Immobilier et la Société d'Aménagement Touristique de Réallon à la commune. La première pour l'acquisition du bâtiment ex-local musical après transformation en halte garderie et en prévoyant la surélévation et la réalisation d'une toiture sur le bâtiment. La seconde pour assurer à la commune le remboursement des emprunts d'aménagement de la Station de Réallon, comme le prévoit la Convention de Zone d'Aménagement Concertée. Les accords de principes étant aujourd'hui échangés, la signature des actes est imminente. ■

Urbanisme

Mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil municipal a décidé de transformer le Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est le cabinet BEAUR (26100 ROMANS), qui a été retenu pour conduire les études. Une large concertation sera engagée avec la population pour mener à bien ces travaux. ■

Désenclavement du hameau des Méans

Après déplacement de la Commission des travaux sur le terrain, en présence de MM. BERNARD et RIFFAUD de l'Office National des Forêt (O.N.F.), le tracé pour un désenclavement du village par l'ouest a été précisé. Le maître d'œuvre devrait présenter un avant-projet pour l'automne. ■

L'action communale

Travaux et patrimoine

Réalisation d'un schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable:

En vue d'améliorer la qualité et la quantité d'eau distribuée sur toute la commune, un schéma directeur d'alimentation en eau potable est prévu, comprenant notamment l'état des lieux du réseau d'alimentation en eau potable et l'évaluation des besoins futurs en eau potable. Le coût des études nécessaires à l'élaboration de ce schéma directeur d'alimentation en eau potable est estimé à 30 000 euros H.T. Ces études ont fait l'objet de demande de subvention à hauteur de 70 % du montant auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général des Hautes-Alpes.

Mise en conformité des captages d'eau

La réglementation en vigueur et en particulier la loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, impose que tout captage utilisé pour l'alimentation en eau potable doit faire l'objet d'un arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique. Cet arrêté instaure notamment les périmètres de protection.

En conséquence, les captages des Couméans (captage des Gourniers), des Fuentis (captage du quartier de l'Isclé et du Villard), de Coste Belle (captage du chef-lieu), du Couron (captage des Méans), des Blancs (captage des Rousses) seront mis en conformité.

Le coût de la phase « Administrative » (rapport géologique, analyse d'eau, dossier d'enquête de Déclaration d'Utilité Publique, frais d'enquête et d'enregistrement aux hypothèques) s'élève à environ 10 000 euros H.T. par point d'eau (même périmètre de protection rapprochée). La phase « Travaux » (acquisition du périmètre de protection immédiate – clôtures – remise en état éventuelle des ouvrages) fera l'objet d'une demande ultérieure quand seront connues les mesures de protection à mettre en œuvre. Les subventions ont été sollicitées pour ces phases.

Le bureau d'étude SIEE à Gap a été retenu pour finaliser ces deux études. ■

Social

Construction de quatre logements sociaux par le groupe ERILIA

L'ensemble de logements se compose de trois T4 et de un T3. L'attribution de ces quatre logements est en cours avec une mise en service pour le mois d'octobre. La voie d'accès, qui sera intégrée à la voirie communale, est en cours de réalisation ainsi que la création de dix places de parking longeant cette voie, de même que l'espace public prévu sur cette parcelle. ■

Agriculture, forêt et pastoralisme

Voirie rurale : Réfection des ponts de la Cure et du Villard.

Demande de subvention complémentaire.

Un projet de restauration des ponts a été établi par l'Office National des Forêts. Après mise en concurrence de diverses entreprises, l'entreprise MESQUIDA Jean Georges de Savines-le-lac a été retenue pour effectuer les travaux de réfection des deux ponts de la Cure et du Villard. Les travaux seront réalisés au cours de l'été. Le coût global de l'opération, maîtrise d'œuvre incluse, est porté à 119 912,20 euros H.T. d'où un surcoût de 38 712,20 euros par rapport au montant estimatif de base. Cette plus value est due notamment à la flambée des prix de l'acier. Des aides financières complémentaires à celles accordées ont été sollicitées. ■



Réseau d'irrigation des jardins au chef lieu

A l'occasion de la réfection du réseau d'eau potable et de l'enfouissement des réseaux électriques sur la partie « Est » du chef-lieu, un réseau d'irrigation des jardins a été mis en place à la demande des irrigants et avec leur participation financière d'une part mais aussi aux travaux d'autre part. La partie en rive gauche du torrent de la Pisse a été mise en service. Le matériel pour la rive droite a été commandé et sera mis en place à l'automne. ■



Les habitants et les employés communaux s'associent pour les travaux.

Camping caravanning base de loisirs de l'Isclé

Le 21 juin, pour fêter l'été, le camping-base de loisirs de l'Isclé a ouvert ses portes au public ! Avec quelques nouveautés pour cette année 2004 : de la restauration rapide (sandwichs, snacking, petits déjeuners, etc.), des animations chaque semaine (tournois sportifs, soirées barbecue, etc.), des rendez-vous de sorties randonnées pédestres ou V.T.T., des conférences en partenariat avec le Parc national des Ecrins... de la détente, de la joie, de la bonne humeur, n'hésitez pas, demandez le programme !



Nous sommes ouverts à tous, pour les clients du camping comme pour le public extérieur et, bien entendu, les gens de la vallée.

Pour vous : deux terrains de tennis, un terrain de volley-ball, un boulodrome, une aire de pique-nique, et, comme chaque année, notre plan d'eau avec pataugeoire, pour la joie des petits comme des plus grands !

Ouverts tous les jours, nous vous accueillons dès le petit déjeuner et ce, jusqu'au soir. Et comme l'envie de prolonger ces moments de partage est la plus forte, nous sommes désormais ouverts également hors saison !

Envie d'en savoir plus ? Appelez David au **04 92 44 27 08** ou venez nous rencontrer pour plus d'infos ! ■

Travaux d'agrandissement du RD 9 des Rousses aux Gourniers

Les travaux d'agrandissement du RD 9 des Rousses aux Gourniers, réalisés par le Conseil Général des Hautes-alpes ont débuté au printemps. Les travaux puis l'éboulement qui a eu lieu après le pont sur le torrent de Réallon, sous les Méans a donné lieu à la coupure de la route de mi mai à fin juin. La route est à nouveau ouverte à la circulation et les travaux continuent. La fin du chantier d'amélioration et d'agrandissement entre le Pont du Moulin et les Méans est prévue pour la fin de l'année. ■



Le compostage individuel

Le SMICTOM de l'Embrunais lance une nouvelle opération de valorisation des déchets : le compostage individuel. Le compostage est la transformation des déchets de cuisine et de jardin par des micro-organismes en un produit utilisable en agriculture et en jardinage : le compost. Le compostage permet donc de limiter la production d'ordures ménagères gérée collectivement et de produire un engrais naturel de qualité pour le sol.

Le SMICTOM de l'Embrunais met à disposition des habitants des communes du SMICTOM un composteur de 310 L contre une participation financière de 15 €. Les particuliers bénéficieront également d'une aide technique (assistance téléphonique, création prochaine d'un site internet avec forum de discussion entre les usagers et visite chez les particuliers utilisant un composteur).

Vous êtes intéressé ?

N'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi au **06 16 76 17 41**.

SMICTOM de l'Embrunais 9 Rue de l'Archevêché - 05200 EMBRUN

E-mail : smictom@cc-embrunais.com



La déchetterie du Savinois

Elle a été inaugurée le 19 juin 2004 par le Président du SMICTOM Marc Viossat en présence de nombreux élus des cantons d'Embrun et de Savines.

Mode d'emploi : La déchetterie du Savinois se situe à « La paroisse » 05160 Savines-le-Lac, l'ACCES EST GRATUIT pour les résidents du SMICTOM de l'Embrunais, notamment ceux des communes du canton de Savines.

Les déchets acceptés sont : Bois, cartons, déchets spéciaux : peinture, solvants, etc., déchets verts, encombrants ménagers, ferrailles, métaux, huiles usagées, papiers, journaux, magazines, piles, batteries, plastiques, pneus – sauf véhicules légers (0,5 € HT / unité) et poids lourds (9,4 € HT / unité) –, verres.

Horaires d'ouverture:

Lundi de 8H30 à 12 H, mercredi de 13H30 à 18 H, vendredi de 13H30 à 18 H samedi de 8H30 à 12 H et de 13H30 à 18 H.

ET AUSSI : deux points propres réaménagés à Réallon : l'un à l'entrée de la Station et l'autre au rond point de Champ Long.

Pensez-y : trier et composter c'est réduire et gérer le volume des déchets pour protéger notre environnement mais aussi et essentiellement pour réduire le coût du traitement des ordures ménagères ! ■

La vie associative



Fête inter-paroissiale des cantons d'Embrun et Savines.

Fête inter paroissiale

En ce jeudi de l'Ascension, les paroissiens des cantons d'Embrun et de Savines se sont déplacés en masse à l'occasion de la fête inter paroissiale. En effet, près de 400 personnes, guidées par une importante signalétique, se sont rassemblées dans ce magnifique cadre du camping municipal de l'Isclé.

De nombreux élus étaient présents, maires, conseillers municipaux des deux cantons ainsi que leurs deux conseillers généraux. Les prêtres aussi sont venus nombreux, en présence de l'Evêque, Monseigneur Di Falco, qui présidait cette fête. L'ensemble des bénévoles, employés municipaux, conseillers municipaux et associations ont contribué à la réussite de cette journée qui marquera nombre d'entre nous.

Un « léger froid » sous ce soleil de plomb pour l'ensemble des Embrunais présents, est l'annonce faite par Monseigneur Di Falco du départ de Félix Caillet, leur curé, qui se voit attribuer les fonctions de vicaire général à Gap. Nous le félicitons pour sa promotion et lui souhaitons un bel avenir dans ses nouvelles fonctions qu'il intégrera dès le mois de septembre.

Une note d'originalité fort appréciée de tous : le pain réallonnais confectionné dans les règles de l'art et le respect des traditions par notre équipe de boulangers si dévoués. Pas moins de deux fournées représentant une soixantaine de pains ont été préparés à cette occasion, cuits au four des Gourniers et distribués à tous après leur bénédiction. Et tout un chacun en effet était ravi, dans cette agréable base de loisirs où s'est déroulée une messe chaleureuse, repas tirés des sacs et pétanque, tennis ou encore cartes.

Alors, bravo à tous et merci ! Une manifestation qu'on renouvellera. En attendant, à l'an prochain à Saint Sauveur ! ■



Ski club de Réallon

L'assemblée générale du ski-club a permis de connaître un bilan financier et sportif des plus positifs. Il apparaît que nombreux sont ceux qui ayant évolué au sein du ski-club ont pu aujourd'hui acquérir suffisamment de capacités car ils ont eu accès au monitorat et ne sont plus élèves mais enseignants.

Le départ des deux « anciens » entraîneurs a créé un début de saison qui semblait difficile. C'était sans compter sur les capacités de nos jeunes compétiteurs et sur les capacités de David et Jean-Pierre (les deux nouveaux entraîneurs).

En effet, le bilan de cette saison 2003-2004 est des plus satisfaisant pour notre club qui est le plus petit du département.

Sont à noter :

- de nombreux podiums lors des courses citadines du circuit CRJ et ESF ;
- des participants aux finales des coqs d'or ;
- un participant à la finale CRJ poussin et surtout la saison en or d'Olivier Lelong (domicilié à Saint Appolinaire) qui, en catégorie cadet termine vainqueur du circuit ESF et du championnat régional PACA .

La première saison de pré-club (accueil de jeunes enfants à partir du niveau 3ème étoile) permet de voir que de nombreux petits semblent être présents et vouloir adhérer au ski-club pour y acquérir de bonnes bases à la compétition, y connaître un accueil et un enseignement de qualité.

Nous souhaitons aux dirigeants du club de pouvoir poursuivre leurs objectifs dans la même voie, en continuant d'accueillir et d'enseigner à nos « petits » avec pour devise : « se faire plaisir dans la pratique du sport de glisse », en ayant un maximum de réussite pour chacun. ■

Divers

Halte garderie « Les p'tits loups » et Centre de loisirs sans hébergement « Les p'tits kids »

La halte garderie accueille les enfants de 6 mois à 6 ans et le CLSH accueille les enfants de 6 à 12 ans tous les jours sauf le samedi.

Renseignements : 04 92 44 25 67

Camping caravanning base de loisirs de l'Isclé

Renseignements : 04 92 44 27 08
(voir article en page 5)



La vie associative

Année scolaire 2003-2004

Nos jeunes enfants ont pu profiter d'un enseignement de qualité et ont tout au long de l'année pu effectuer de nombreuses sorties pédagogiques et culturelles (théâtre, cinéma, piscine, musée, ski de fond, etc.).

Cette fin d'année scolaire sera marquée par le départ de nos deux institutrices : Christine et Andrée, à qui nous souhaitons une bonne poursuite de leur carrière.

Il est à noter que grâce au dynamisme des parents d'élèves nous avons connu diverses animations au sein de la commune, le loto du mois de février, le carnaval du mois de février qui nous a permis de rencontrer beaucoup de petits êtres insolites dans toute la commune, le repas de fin d'année au cours duquel tous les participants se sont régalés de succulentes grillades, la tombola qui aura permis à certains seulement de gagner de magnifiques lots. La rentrée de septembre verra semble-t-il l'arrivée de nombreux « petits » à qui nous souhaitons par avance la bienvenue.

En attendant septembre, BONNES VACANCES A TOUS ! ■

Agenda et infos utiles

Plan national Canicule

Dans le cadre du plan national canicule, nous invitons toutes les personnes âgées ou handicapées résidant à leur domicile à se faire connaître si elles le souhaitent auprès des services municipaux.

Ainsi en fonction des niveaux d'alerte, la Mairie sera en mesure de prévenir l'entourage ou les services sociaux et sanitaires de proximité. ■



L'Association Intercommunale de Chasse Agréée MORGON-MOURRE-FROID

Elle a été créée en 1971. Elle regroupait à l'époque 5 associations communales : Puy St Eusèbe, Puy Sanières, Réallon, Savines et St Apollinaire. Notre territoire de chasse représente une superficie d'environ 7000 Ha sur lequel évoluent environ 115 chasseurs. Les recettes de notre association proviennent essentiellement, des cotisations payées par les chasseurs (cartes de sociétaires), des subventions accordées par les communes concernées, et des subventions fédérales. Sur le territoire de ces différentes communes beaucoup d'espèces peuvent être chassées. Le chamois, avec une attribution de 49 bracelets pour la saison 2003.

Nous pratiquons pour cette espèce un plan de chasse qualitatif depuis la saison 2000. Le chevreuil, pour lequel un plan de chasse est également obligatoire. Une attribution de 24 bracelets à répartir entre les 3 A.C.C.A nous a été accordées pour l'année 2003. Les galliformes de montagnes sont également présents sur notre territoire.



11 bracelets toutes espèces confondues (Tétras-lyre, Bartavelle, Lagopède) étaient à la disposition des chasseurs durant cette saison 2003. Le sanglier, dont les populations sont de plus en plus importantes, 53 bêtes ont été prélevées durant la saison 2002/2003. Le lièvre, la perdrix, la bécasse, ainsi que les turdidés font également partie de notre chasse. Notre association, a donc beaucoup d'atouts et de choix pour pratiquer ce sport qu'est la chasse, mais ce loisir est très contraignant, et il le sera de plus en plus au fil des prochaines années.

Je voudrais profiter de cette occasion qui m'est offerte pour, tout d'abord remercier très vivement les municipalités qui nous accordent régulièrement des aides financières.

Et souhaiter, une bonne saison 2004 à tous les sociétaires et adhérents à notre structure, et leur rappeler que la chasse doit rester un sport, un loisir, et une occasion de se détendre, qu'il ne faut ni gâcher ni compromettre. ■

Le président
Raymond Honoré.

Etat civil

Mariages

Mireille COULON et **Laurent LEIBOVICI** se sont mariés le 17 avril 2004 à Réallon.

Décès

Irma Françoise ROUX

Née le 1er janvier 1905 à Réallon est décédée le 15 janvier 2004.

Jeanne Marie Louise MARSEILLE

Née le 28 avril 1936 à Réallon est décédée le 2 avril 2004.

Paul Joseph MARSEILLE dit GENDRE

né le 26 janvier 1919 à Réallon est décédé le 19 avril 2004

Noël PEYRON

Né le 23 décembre 1949 à Réallon est décédé le 22 juin 2004.



«C'est une réelle tristesse et une profonde émotion que nous avons tous ressenties en apprenant que Noël, au seuil de sa 55ème année, avait été enlevé par la maladie. Noël a commencé à travailler très jeune sur la ferme familiale pour en assurer la direction lors du départ à la retraite de ses parents. Passionné par l'élevage bovins mais aussi par la nature en général. Il était un grand observateur de la flore et de la faune sauvage. Depuis 24 ans, Noël était garde champêtre à temps partiel, notamment chargé de la distribution de «l'Echo de la Diablée» ou de plis urgents et de relevés. Le Maire, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel de la Mairie s'associent pour présenter à sa famille leurs très sincères condoléances et leur meilleur souvenir à Noël.»

(Extrait du mot du Maire lors des obsèques)

Divers

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte à tous ; le prêt des livres et des cassettes vidéo est gratuit.

Elle est ouverte tous les mercredis après-midi de 17 à 19 heures du 1er juillet au 31 août. A partir du 1er septembre, elle sera de nouveau ouverte de 15 à 16 heures.

Il serait possible d'avoir accès à des prêts de DVD, mais il est indispensable que nous connaissions vos besoins et souhaits pour mettre ces articles à votre disposition. Veuillez faire savoir en Mairie si vous êtes intéressés.

Office du tourisme

Demandez le programme !

Le programme d'animations de cet été est bien rempli.

Visite guidée du village de REALLON, concours de boules, concerts, comédie musicale exposition artistique, aquagym, rencontres nature, etc.

Alors à vos agendas ! Et n'hésitez pas à contacter Nadia à l'Office du Tourisme au 04.92.44.25.67.

Les incontournables rendez-vous de l'été :

Fête patronale le 4 juillet 2004

Fête de l'Amontagnage le 14 juillet 2004

Fête du pain les 18 juillet et 8 août 2004

Foire aux Bestiaux le 25 septembre 2004

Personnel

Stéphanie RODIER est arrivée en 1996 comme stagiaire puis comme caissière à la Mairie de Réallon, avant de signer un contrat emploi jeune « d'agent d'animation et d'accueil de groupes » en juin 1998, qui s'est prolongé dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée en tant que secrétaire polyvalente qualifiée, responsable des caisses. Stéphanie a choisit aujourd'hui de travailler à la Mairie de Savines-le-Lac, un emploi qui facilitera sa vie quotidienne et lui permettra d'être plus proche de son petit. Toute l'équipe municipale et le personnel de la commune s'associent pour lui souhaiter réussite dans ses projets et beaucoup de bonheur à elle et à Loris.

Mme Lydie CERNEAU, recrutée par voie de mutation sur le grade d'Adjoint Administratif depuis le 27 octobre 2003, a été placée en disponibilité pour convenances personnelles pour une durée de 3 ans à compter du 8 mars 2004.

Mme Cécile RAINA a été engagée pour assurer les fonctions d'Agent Administratif contractuel mi-temps depuis le 1er janvier 2004. Depuis le 1er avril 2004, Mme RAINA est nommée Agent Administratif stagiaire à temps complet.

Mme Valérie PEYRON a été engagée en qualité d'Agent Administratif contractuel mi-temps depuis le 19 janvier 2004. Depuis le 1er mai 2004, Mme PEYRON est nommée Agent Administratif stagiaire à mi-temps.

La mairie est ouverte au public le lundi et le vendredi de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures le vendredi fermeture à 16 heures
Le Maire reçoit le vendredi toute la journée et sur rendez-vous les autres jours.

Directeur de publication : Adrien Gleize - Rédaction et conception : commission municipale chargée de la communication ainsi que Catherine Garin et les services de la Mairie - Photos : A. GLEIZE, C. RAINA, B ST DONNAT, B. BERNARD, C. GARIN

Réalisation : OMNIS 04 92 43 65 04 - Impression : FERRIA - EMBRUN.